

# Grippe : se vacciner, c'est protéger !



(Synthèse de la campagne de vaccination antigrippale proposée par le CPIAS Auvergne Rhône Alpes)

[http://www.cpias-auvergnerrhonealpes.fr/grippe\\_vacciner\\_c\\_est\\_proteger/accueil.html](http://www.cpias-auvergnerrhonealpes.fr/grippe_vacciner_c_est_proteger/accueil.html)

Vous souhaitez **mettre en place** dans votre établissement **une campagne de vaccination antigrippale**, préparez-vous !

Nous mettons à votre disposition un ensemble d'**outils pratiques** vous permettant de déployer une campagne vaccinale "multimodale", agissant sur différents niveaux complémentaires, afin de :

- **féderer** au sein de l'établissement les personnes ressources/référents autour de la vaccination,
- **sensibiliser**, accompagner les professionnels afin de leur permettre de réaliser un choix éclairé mais aussi de diminuer les résistances et freins avec un travail sur les représentations
  
- **faciliter l'accès**: vaccination gratuite au plus près des professionnels,
- **évaluer** les freins organisationnels et l'impact de la campagne vaccinale.

Les établissements sont encouragés à **réaliser la démarche dans sa globalité**, en **agissant sur ces 4 leviers**, et en choisissant, pour chacun les outils les plus adaptés à leur contexte.

# I. Fédérer

## Pourquoi ?

Vous voulez **impliquer les professionnels**, faire en sorte que cette campagne soit la leur, portée par chacun.

## Comment ?

Constituez un **comité de pilotage de la campagne** qui pourra regrouper différents [acteurs](#).

Selon les services et personnels présents sur votre établissement vous pouvez inviter : chefs de service, cadres de santé, personnels soignants, médecine du travail, équipe opérationnelle en hygiène, personnes ressources/référents\* et les leaders d'opinion\*\* que vous aurez identifiés.

En signant la [charte d'engagement](#), la direction marquera son soutien et lancera la dynamique de la campagne.

*\* Une personne ressource/référent est un personnel volontaire pour relayer les informations et promouvoir la vaccination auprès de son service. Il peut également vacciner ses collègues. Il a bénéficié d'une formation spécifique.*

*\*\* Les leaders d'opinion sont des personnels des établissements qui ont une influence sur le comportement de leurs collègues, quelle que soit leur fonction. Leur rôle a été identifié notamment dans l'étude québécoise [Promotion de la vaccination contre la grippe saisonnière : des stratégies efficaces pour rejoindre les travailleurs de la santé](#). INSPQ. 2013, Québec.*

## II. Sensibiliser

**Pourquoi ?** Vous voulez **impliquer les professionnels**, soutenir une dynamique de réflexion collective dans les services, accompagner chaque professionnel vers un choix éclairé en matière de vaccination antigrippale.

**Comment ?** Pour vous aider nous mettons à votre disposition de nombreux outils :

### ■ Affiche d'annonce de la campagne



Formats : [A4](#) - [A3](#)



Formats : [A4](#) - [A3](#)

### ■ Affiches humoristiques



[20 affiches](#)  
avec argumentaires



[4 affiches sans argumentaire](#)

Si vous le souhaitez, cliquez en bas de l'affiche pour écrire votre texte

Pour les affiches humoristiques : sélectionnez celles adaptées au contexte de votre établissement et affichez les dans des lieux fréquentés par les professionnels que vous souhaitez interpeller.

### ■ Groupes de réflexion

Invitez les professionnels [à réagir en groupe](#). Partagez une réflexion sur les représentations de la grippe et de la vaccination pour accompagner le cheminement de chacun sur sa propre vaccination.

Consultez les nombreux outils : **vidéos, affiches, fiches pédagogiques...**

■ **Argumentaire scientifique** : Trouvez des [réponses aux questions](#) que vous vous posez, à celles qu'on vous pose.

■ **Diaporama "Info/Intox"** : Choisissez les [questions](#) en fonction du contexte de votre établissement, et échangez avec les professionnels.

■ **Jeu sur la transmission** : Animez une séance de [jeu collectif](#) pour une prise de conscience du phénomène de contagion.

### **III. Faciliter l'accès à la vaccination**

**Pourquoi ?** La littérature scientifique est formelle ! **Faciliter l'accès à la vaccination optimise la couverture vaccinale** des professionnels.

**Comment ?** Organisez votre campagne de façon à ce que tout professionnel puisse se faire vacciner gratuitement\* durant son temps de travail, sur son lieu d'exercice, en proposant :

- des horaires de vaccination flexibles, incluant des horaires accessibles aux équipes de nuit
- des lieux de vaccination variés et au plus près du personnel :
  - . permanence en médecine du travail
  - . autres lieux dédiés : salles près du self, stands à l'accueil de l'hôpital...
  - . dans les services via des équipes mobiles de médecine du travail (par exemple un binôme médecin, infirmier), ou par des personnels du secteur, plus ou moins des personnes ressources/référents\*\*

**Pour vous aider à construire** votre campagne, consultez ce [retour d'expérience](#).

\* La vaccination dans le cadre d'un exercice professionnel est à la charge de l'employeur.

\*\* Une personne ressource/référent est un personnel volontaire pour relayer les informations et promouvoir la vaccination auprès de son service. Il peut également vacciner ses collègues. Il a bénéficié d'une formation spécifique.

## **IV. Evaluer**

**Pourquoi ?** Vous souhaitez adapter votre campagne au plus juste des particularités de votre établissement.

**Comment ?** Réalisez le bilan de votre précédente campagne, ou anticipez par la réalisation d'une [enquête d'évaluation](#) des freins locaux, des ressources et des moyens.

Une des clés d'optimisation de la vaccination est la restitution aux professionnels de leur couverture vaccinale.

Pour recueillir les couvertures vaccinales, vous pouvez disposer d'un carnet de vaccination électronique comme [mesvaccins.net](http://mesvaccins.net) ou disposer d'un support de recueil et de suivi qui vous permettra d'évaluer vos couvertures vaccinales.

Vous définirez votre stratégie de communication des résultats des couvertures vaccinales pour les restituer aux professionnels (CME, CHSCT, Clin, services...) et aux usagers.

PS : tous les documents apparaissant en bleu sont de documents complémentaires et détaillés accessibles directement sur le site [http://www.cpias-auvergnerhonealpes.fr/grippe\\_vacciner\\_c\\_est\\_proteger/accueil.html](http://www.cpias-auvergnerhonealpes.fr/grippe_vacciner_c_est_proteger/accueil.html)

# MEMO campagne vaccinale antigrippale

